



Skatepark du stade municipal

Règlement d'utilisation du skatepark de Payerne



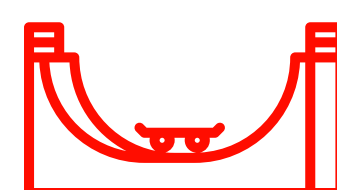
Le skatepark **n'est pas une aire de jeux**. L'utilisation est réservée aux adultes, aux adolescentes et adolescents et aux enfants de plus de 8 ans.



Le skatepark est réservé à la pratique du **skateboard**, de la **trottinette freestyle**, du **roller** et du **BMX**. Les vélos, draisiennes, tricycles, engins motorisés et jouets sont interdits.



Afin d'éviter toute blessure, **les protections sont conseillées** (casques, genouillères et coudières).



Une personne à la fois par module et par trajectoire. **Le skatepark n'est pas une aire d'attente.**



Chaque utilisatrice et utilisateur doit **respecter les autres** et doit adopter **un comportement attentif et prudent** par rapport à autrui.



Aucun objet ne doit être déposé sur le skatepark. Merci de respecter la propreté des lieux et d'utiliser les poubelles prévues à cet effet.



Il est **déconseillé** d'utiliser le skatepark lorsqu'il est **mouillé, en cas de gel ou de neige**.



Les tags et graffitis rendent le béton glissant et sont **strictement interdits**.



Skatepark du stade municipal



L'utilisation des installations du skatepark se fait aux risques et périls des utilisatrices et des utilisateurs et des spectatrices et des spectateurs.

Le fabricant et le propriétaire des installations déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Horaires d'ouverture

Lundi au samedi

08 h 00 - 22 h 00

Dimanche

08 h 00 - 20 h 00

Numéros d'urgence

Urgences - ambulances : 144

Police : 117

Pompiers : 118

Rega : 1414

Tox Info Suisse : 145

Pro Juventute ado : 147

La Main Tendue : 143

Contact entretien

Commune de Payerne

Service Bâtiments

service.batiments@payerne.ch

026 662 67 00

Contact fabricant

Vertical Technik AG

061 413 28 00